enssib

Délibération n°2020-09-14-4.3

Délibération portant approbation des modalités de contrôle des connaissances en master et diplômes d'établissement

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;

Sur proposition de la Directrice et de la Directrice des études et des stages.

Le conseil d'administration réuni le 14 septembre 2020 en séance plénière, sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, **approuve les modalités de contrôle des connaissances en master et diplômes d'établissement,** annexées à la présente délibération.

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 14 septembre 2020

Le président du Conseil d'Administration

M. Jean-François BALAUDÉ

La directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

enssib

Point 4.3

Modalités de contrôle des connaissances des masters et diplômes d'établissement

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Histoire, civilisations et patrimoine
Parcours : Cultures de l'écrit et de l'image

Année universitaire 2020- 2021

Première année

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA 1 Les supports de l'écrit et de l'image	6	Session 1 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
		Session 2 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CT travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEB 1 Cultures de l'écrit et de l'image	6	Session 1 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
		Session 2 Cours 1 : CT dossier documentaire écrit Cours 2 : CT travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEC 1 Méthodologies de la recherche	3	Session 1 : CC 2 contributions (1 écrite et 1 orale)
		Session 2 : CT fiche de lecture
CEI UED 1 Méthodologie appliquée 1	3	Session 1 : CT dossier documentaire individuel
		Session 2 : CT dossier documentaire individuel
CEI UEE 1 Concepts, enjeux et usages des patrimoines	3	Session 1 : CT dossier documentaire individuel
		Session 2 : CT dossier documentaire individuel
CEI UEF 1 Réalités et diversités des patrimoines (Choix de 2 séminaires parmi les 4 proposés ; 2 X 1,5 ECTS)	3	Session 1 Séminaire 1 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 2 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 3 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 4 : CC Exposé oral (15 mn) sur les objets patrimoniaux
		Session 2 Séminaire 1 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 2 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 3 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 4 : CT Exposé écrit (4 pages) sur les objets patrimoniaux

CEI UEG 1 Langue vivante	3	Session 1 : en fonction de la langue étudiée
		Session 2 : en fonction de la langue étudiée
CEI UEH 1	3	Session 1 : dossier individuel
		Session 2 : dossier individuel

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA2 Méthodologie 2 Les collections de documents et leur histoire	6	Session 1 : CT dossier documentaire individuel
		Session 2 : CT dossier documentaire individuel
CEI UEB2 Méthodologie 3 Les techniques de travail nécessaires à l'insertion professionnelle	3	Session 1 : CT note de synthèse individuelle
		Session 2 : CT note de synthèse individuelle
CEI UEC2 Séminaires de spécialisation 1	3	Session 1 : En fonction des séminaires choisis Séminaire Patrimoines en débat : CC Exposé oral et fiches de lecture
		Session 2 : En fonction des séminaires choisis Séminaire Patrimoines en débat : CT Dossier écrit sur les sujets abordés
CEI UED2 Séminaires de spécialisation 2	3	Session 1 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
		Session 2 : CT Travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEE2 Mémoire de recherche	15	Session 1 : Soutenance du mémoire

Deuxième année

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA3 Séminaire / atelier interculturel	3	Session 1 : CC dossier documentaire individuel
		Session 2 : CT dossier documentaire individuel
CEI UEB3 Réflexion sur les fonds patrimoniaux et la recherche	3	Session 1 : CT Dossier individuel
		Session 2 : CT Dossier individuel
CEI UEC3 Principes de la gestion et de la valorisation des patrimoines	3	Session 1 : oral sur documents
		Session 2 : oral sur documents
CEI UED3 Formation à la gestion et à la valorisation des fonds patrimoniaux	9	Session 1 : CT Dossier collectif
		Session 2 : CT Dossier collectif
CEI UEE3 Gestion de projet	3	Session 1 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE F3
		Session 2 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE F3
CEI UEF3 Gestion de projet documentaire patrimonial	3	Session 1 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE E3
		Session 2 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE E3
CEI UEG3 Langue vivante	3	Session 1 : en fonction de la langue étudiée

		Session 2 : en fonction de la langue étudiée
CEI UEH3 Module libre	3	Session 1 : CC dossier documentaire individuel
		Session 2 : CT Travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA4 Stage professionnel	12	Rapport de stage
CEI UEB4 Mémoire de recherche	12	Soutenance du mémoire
CEI UEC4 Séminaire de janvier	6	CT : deux dossiers individuels

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2ème session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage, le mémoire de fin d'études et le séminaire de janvier ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 et 2
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Archives numériques, Publication numérique, Sciences de l'information et des bibliothèques et information scientifique et technique, Politique des bibliothèques et de la documentation

Année universitaire 2020- 2021

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PAN UE1 Culture(s) du document	6	Session 1 : CT : Devoir individuel écrit (coeff. 1/3) CT : Devoir individuel écrit (coeff. 1/3) CT : Devoir individuel écrit (coeff. 1/3)
		Session 2 : CT : Devoir individuel écrit (coeff. 1/3) CT : Devoir individuel écrit (coeff. 1/3) CT : Devoir individuel écrit (coeff. 1/3)
PAN UE2 TIC, des enjeux aux pratiques	6	Session 1 : CT : Dossier en groupe (coeff. 1/3) CT : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/3) CT : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/3)
		Session 2 : CT : Devoir individuel écrit ou sur machine
PAN UE3 Modélisation et épistémologie de l'information	6	Session 1 : CT : Devoir individuel écrit (coeff. 0,25) CT : Devoir individuel écrit (coeff. 0,25) CT : Devoir individuel écrit (coeff. 0,5)
		Session 2 : CT : Devoir individuel écrit (coeff. 0,25) CT : Dossier en groupe (coeff. 0,25) CT : Devoir individuel écrit (coeff. 0,5)
PAN UE4 De la recherche d'information au produit documentaire	6	Session 1 : CT Dossier en groupe
		Session 2 : CT Dossier en groupe ou individuel
PAN UE5 Langue vivante	3	Session 1 : CC Divers travaux écrits et oraux
		Session 2 : CT Epreuve orale
PAN UE6 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CC Dossier en groupe (coeff. 0,7) et soutenance (coeff. 0,3)
		Session 2 : CT Epreuve orale

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PAN UE7 Gestion de projet	9	CC : Dossier en groupe + soutenance (coeff. 0,75) CC : Note sur un rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant concernant ses implications dans le travail de son groupe projet et l'appréciation du tuteur du groupe (coeff. 0,25)

PAN UE8 Les contextes professionnels	6	Session 1 : CT : Dossier en groupe (coeff. 0,5) CT : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 0,5)
		Session 2 : CT : Devoir individuel écrit ou sur machine
PAN UE9 Approches des différents parcours de 2e année	6	Session 1 : CC Dossier individuel
		Session 2 : CC Dossier individuel
PAN UE10 UE Libre	6	Session 1 : CT : Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
		Session 2 : CT : Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
PAN UE11 Insertion professionnelle	3	Session 1 : CT : Dossier individuel (coeff. 0,5) CT : Epreuve orale (coeff. 0,5)
		Session 2 : CT Dossier individuel

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE PAN UE7 Gestion de projet ne peut pas faire l'objet de 2e session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Archives numériques

Année universitaire 2020- 2021

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
ARN UE1 L'archive numérique et ses enjeux	6	Session 1 CC : Fiche de lecture individuelle (coeff. 0,5) + exposé en groupe (coeff. 0,5)
		Session 2 : Fiche de lecture individuelle
ARN UE2 Records management	6	Session 1 CT : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,7) CC : Travaux pratiques en groupe (coeff. 0,3)
		Session 2 : Epreuve écrite individuelle
ARN UE3 Conservation et archivage des documents numériques	6	Session 1 CT : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,7) CC : Travaux pratiques en groupe (coeff. 0,3)
		Session 2 Epreuve écrite individuelle
ARN UE4 Le web : collecte, signalement, accès aux archives	6	Session 1 CC : Travaux pratiques en groupe
		Session 2 : Epreuve écrite individuelle
ARN UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : Rendu individuel des étapes de fabrication du mémoire (coeff. 0,5) + Bibliographie du mémoire (individuel) (coeff. 0,5)
		Session 2 Rendu individuel des étapes de fabrication du mémoire (coeff. 0,5) + Bibliographie du mémoire (individuel) (coeff.0,5)
ARN UE6 Anglais	3	Session 1 CC : Présentation orale en groupe (coeff. 0,25) ; Quiz de Vocabulaire (coeff. 0,25) ; Participation (présences + participation en cours) (coeff. 0,25) CT : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,25)
		Session 2 Epreuve écrite individuelle
ARN Gestion de projet		Evaluation dans le cadre du stage

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
ARN UE07 Stage professionnel	18	Rapport de stage
ARN UE08 Mémoire	9	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Sciences de l'information et des bibliothèques, information scientifique et technique

Année universitaire 2020- 2021

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
SIBIST 1 Système de gestion et d'information documentaire	6	Session 1 CC : dossier individuel (coeff. 2/3) CC : soutenance individuelle (coeff. 1/3)
		Session 2 CT : Dossier individuel
SIBIST 2 Méthodes et outils de traitement des données	6	Session 1 CC : Dossier individuel (coeff. 0,5) CC : Devoir individuel écrit (coeff. 0,5)
		Session 2 CT : dossier individuel
SIBIST 3 IST et documentation d'entreprise	6	Session 1 CC : dossier individuel (coeff. 2/3) CC : soutenance individuelle (coeff. 1/3)
		Session 2 CT : dossier individuel
SIBIST 4 Communication et sociologie des organisations et des TIC	6	Session 1 CC : Dossier en groupe (coeff. 1/3) avec une partie individuelle (coeff. 1/3) et une soutenance (coeff. 1/3)
		Session 2 CT : devoir individuel écrit
SIBIST 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : Devoir individuel écrit
		Session 2 CT : Devoir individuel écrit
SIBIST 6 Anglais	3	CC : divers travaux, écrits et oraux

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
SIBIST 7 Stage professionnel	21	Rapport de stage et soutenance
SIBIST 8 Mémoire	9	Mémoire et soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage, le mémoire de fin d'études et l'anglais ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Politique des bibliothèques et de la documentation

Année universitaire 2020- 2021

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PBD UE1 Piloter une offre de services	6	Session 1 CC : 1 devoir écrit individuel, 1 devoir écrit en groupe (coeff. 0,5) CT : oral individuel (coeff. 0,5)
		Session 2 : oral individuel
PBD UE2 Concevoir et mettre en œuvre une politique documentaire	6	Session 1 CC : travaux individuels écrits (coeff. 0,5) et oral en groupe (coeff. 0,5)
		Session 2 : oral individuel
PBD UE3 Piloter un service documentaire et gérer le changement	6	Session 1 CC : 1 devoir oral en groupe et 1 devoir individuel écrit (coeff. 0,3) CT : oral individuel (coeff. 0,7)
		Session 2 : oral individuel
PBD UE4 Piloter une bibliothèque numérique ou un projet numérique	6	Session 1 CC : travail en groupe (coeff. 0,5) CT : examen écrit (QCM) (coeff . 0,5)
		Session 2 : travail individuel écrit
PBD UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : dossier individuel écrit (bibliographie et point d'étape sur le mémoire)
		Session 2 : dossier individuel écrit
PBD UE6 Anglais	3	Session 1 CC : présentation individuelle orale et participation (coeff. 0,5) CT : devoir individuel écrit (coeff. 0,5)
		Session 2 : Devoir individuel écrit

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PBD UE07 Stage professionnel	21	Rapport de stage écrit et individuel
PBD UE08 Mémoire	9	Soutenance orale individuelle

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Publication numérique

Année universitaire 2020- 2021

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PUN UE1 Stratégies et pratiques éditoriales professionnelles contemporaines	6	Session 1 CC : 2 devoirs collectifs (coeff. 0,5) avec une partie individuelle (coeff. 0,5)
		Session 2 : devoir individuel
UN UE2 Technologies de l'édition numérique	6	Session 1 CC : réalisation individuelle LateX (coeff. 0,5), réalisation collective HTML-CSS (coeff. 0,25), devoir individuel (coeff. 0,25)
		Session 2 CT : devoir individuel LateX, devoir individuel : HTML-CSS
PUN UE3 Design éditorial : projet de conception	6	Session 1 CC : dossier collectif (0,5) avec une partie individuelle (0,25), soutenance (0,25)
		Session 2 CT: devoir individuel écrit
PUN UE4 Histoire de l'édition, des métiers et des techniques connexes	6	Session 1 CT : devoir individuel écrit
		Session 2 : devoir individuel écrit
PUN UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CC devoir individuel écrit
		Session 2 : dossier individuel écrit (coeff. 0,5) et oral (coeff. 0,5)
PBD UE6 Anglais	3	Session 1CC : divers travaux, écrits et oraux
		Session 2 : Devoir individuel écrit

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PBD UE07 Stage professionnel avec rapport de stage	21	Rapport de stage et soutenance
PBD UE08 Mémoire	9	Mémoire et soutenance

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances

Diplôme d'établissement « Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation »

Année universitaire 2020- 2021

Enseignements	ECTS	Modalités d'évaluation	
SR Séminaire de rentrée			
UE1 Services aux publics	5	Production écrite	Travail individuel
UE2 Gestion dynamique des collections	5	Production écrite	Travail de groupe
UE3 Management - Conduire un projet Management - Gérer une équipe	10	Étude de cas avec soutenance	Travail de groupe
UE4 Ressources numériques	5	Production écrite	Travail individuel
UE5 Gestion administrative	2	Production écrite	Travail individuel
UE6 Renseigner les usagers	5	Production écrite	Travail de groupe
UE7 Catalogues et indexation	3	Réalisation d'une fiche pratique	Travail de groupe
UE8 Médiations	2	Production écrite	Travail de groupe
UE9 Option : Former les usagers ou Gérer le patrimoine	3	Étude de cas ou Production écrite	Travail individuel
UE10 Dossier documentaire numérique	10		
UE11 Stage professionnel	10	Rapport d'expérience	Travail individuel

Règles de 2e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

La modalité de seconde session pour chaque UE sera une production écrite sur le thème de l'UE en travail individuel.

Le dossier de production documentaire final, ainsi que le stage professionnel ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.

Le jury peut après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, décider de la compensation des notes entre unités d'enseignement.

Diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques

Année universitaire 2020-2021

Ce document présente les modalités qui seront mises en œuvre par l'Enssib pour évaluer les 4 unités d'enseignement composant le DUSIB placées sous sa responsabilité, ainsi que, pour information, les modalités qui seront mises en œuvre par l'Université Senghor pour évaluer les 4 unités d'enseignement placées sous sa responsabilité.

E = Enssib

S = Université Senghor d'Alexandrie

Enseignements	E / S	ECTS	Modalités de contrôle	
Services aux publics	E	6	Production écrite	Travail individuel
Politique documentaire	E	6	Production écrite	Travail individuel
Patrimoine	E	3	Production écrite	Travail individuel
Ressources numériques	E	3	Production écrite	Travail individuel
Gestion du patrimoine culturel	S	6	Production écrite	Travail individuel
Droit de la propriété intellectuelle	S	6	Production écrite	Travail individuel
Gestion du patrimoine audiovisuel	S	3	Production écrite	Travail individuel
Médiation et ingénierie culturelle	S	3	Production écrite	Travail individuel
Stage de 6 semaines avec rapport de stage	E et S	24	Dossier documentaire rédigé à partir du stage et évalué lors d'une soutenance	Travail individuel

Règles de 2e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

La modalité de seconde session pour chaque UE sera une production écrite sur le thème de l'UE en travail individuel.

Le stage professionnel et le dossier documentaire ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.

Le jury peut après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, décider de la compensation des notes entre unités d'enseignement.

Délibération approuvée à l'unanimité par le Conseil d'administration du 14 septembre 2020.